



UNSA Éducation – section 44

La fédération des métiers de l'éducation

44@unsa-education.org

DECLARATION UNSA Éducation
CTSD du 23 mars 2016

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Mesdames et messieurs les membres du comité technique,

L'UNSA Education de Loire Atlantique salue la dotation de 172 postes pour le premier degré.

Notre fédération a entendu la volonté de mettre une partie de ces moyens (50 postes) dans le remplacement pour des départs en formation continue. Nous ne pouvons que saluer cette volonté quand on sait que l'enquête Talis* selon une note de l'OCDE publiée le 16 février dernier, montre, qu'en France, les taux d'accès à la formation continue (54%) figure parmi les plus faibles ainsi que l'encadrement par un tuteur (4%).

Nous notons également l'augmentation de postes RASED au nombre de 15 mais qui, nous le regrettons, ne seront sans doute pas tous pourvus à la rentrée 2016 par manque de candidats potentiels.

Quant à la carte scolaire, la souplesse annoncée est effective sur certaines écoles mais nous demandons à ce que soit revue la prise en compte des ULIS dans les seuils d'ouverture et fermeture afin que l'intégralité de l'effectif puisse être totalisée, car le calcul actuel pénalise les petites écoles. Cela ne permet pas les inclusions des élèves d'ULIS dans de bonnes conditions.

Notre fédération regrette que dans la répartition des moyens du premier degré, la révision des seuils n'ait pas été prise en compte. En effet, la dernière révision, très modeste, date de 2014. Il faut continuer à associer une baisse du nombre d'élèves par classe avec la création ou l'extension de nouveaux dispositifs car cela détermine grandement les conditions d'apprentissage de nos élèves et de travail des personnels.

Nous vous remercions.

() Enquête réalisée en 2013 auprès d'enseignants et de chefs d'établissement dans 34 pays.*